

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. DUCHEMIN Vincent <u>Date de convocation</u> : 7 avril 2023
Réf : 2331 OBJET : Versement par le budget Principal 2023 subvention équilibre au budget maison funéraire 2023	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia M. COCCOZ Patrick - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie - Laure - M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine Absents ou excusés : Mme MICHAUD Carole Procuration : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022

Considérant la nécessité de maintenir un prix attractif pour le parking souterrain afin de favoriser les commerces du village et la spécificité de son exploitation saisonnière.

Madame MICHAUD Sonia invite le conseil municipal, dans le cadre du budget 2023, à autoriser le versement par le budget « Principal » d'une subvention d'équilibre au budget « Maison funéraire » 2023 d'un montant de : 10 000.00 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

* **ACCEPTE** le versement par le budget « Principal » 2023 d'une subvention d'équilibre au budget « Maison funéraire » 2023 d'un montant de : 10 000.00 €.

* **CHARGE** le maire de tous les actes relatifs à cette délibération

Le secrétaire de séance
DUCHEMIN Vincent

Le Maire
DENNE Jean – Claude



Montriond le, 12 avril 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

